

## Edito : Le diagnostic sur l'innovation et les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

Le projet CYBERSUDOE INNOV' a développé un outil de diagnostic pour aider les entreprises à détecter des projets d'innovation technologique à mettre en place pour qu'elles continuent à être compétitives dans leur secteur de marché. En accord avec les recommandations du manuel d'Oslo (2005), le diagnostic fait référence aux différents types d'innovation que l'entreprise peut développer :



- Innovation d'un produit (biens ou prestations de services ou design) : cette définition inclut les améliorations sensibles des spécifications techniques, des composants et des matières, du logiciel intégré, de la convivialité ou autres caractéristiques fonctionnelles.
- Innovation d'un procédé de production : la mise en œuvre d'une méthode de production ou de distribution nouvelle ou sensiblement améliorée. Cette notion implique des changements significatifs dans les techniques, le matériel et/ou le logiciel.
- De la méthode de commercialisation : la mise en œuvre d'une nouvelle méthode de commercialisation impliquant des changements significatifs de la conception ou du conditionnement, du placement, de la promotion ou de la tarification d'un produit.
- Des méthodes organisationnelles : la mise en œuvre d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures de l'entreprise.

Le diagnostic se termine avec la rédaction d'un rapport qui comprend des suggestions et des références à des programmes ou solutions TIC qui peuvent aider l'entreprise à améliorer sa compétitivité, tout en prenant en compte le secteur d'activité, le volume de facturation de l'entreprise, le nombre des salariés, etc.

Durant l'année 2015, les organismes qui collaborent dans le cadre du projet Cybersudoe'Innov ont réalisé plus de 300 rapports sur le degré d'innovation en TIC au sein des petites et moyennes entreprises dans 7 régions de 3 pays européens. Le but de cette opération est de sélectionner 84 projets, qui bénéficieront d'un accompagnement technique personnalisé par un consultant expert en TIC. Les projets d'entreprises seront retenus en fonction du degré d'innovation, du stade de développement de l'idée ou de la faisabilité de mettre en place le nouveau projet. Le financement de cet accompagnement individualisé sera assuré par l'Union Européenne dans le cadre du programme INTERREG IVB SUDOE, auquel s'inscrit le projet Cybersudoe'Innov.

**Pourquoi développer un espace de travail collaboratif au sein des PME et des grandes entreprises**

Il est évident que la gestion des talents et des ressources humaines sont essentielles pour améliorer la productivité et la compétitivité d'une entreprise. La communication entre le salarié et l'entreprise devient une arme essentielle non seulement pour gérer les missions et les tâches, mais aussi pour améliorer l'implication du personnel et transmettre plus facilement les décisions et les politiques de la société afin que les employés se les approprient.

Pour la réalisation de ces objectifs un espace de travail collaboratif est l'outil adapté. Au-delà de gérer les tâches administratives d'un service de Ressources humaines, il permet de traiter la communication interne, l'envoi des fiches de paie, la gestion du temps de travail et des vacances, voire pour les entreprises plus importantes, les plans de formations des employés.

Comme tout logiciel de gestion d'entreprise, il est fondé sur l'automatisation des tâches avec une réduction conséquente des coûts qu'elles impliquent. Il est aussi le canal de communication entre l'entreprise et l'employé de manière proactive et peut donc être utilisé pour gérer plus efficacement les différentes équipes de l'entreprise.

Ce logiciel n'est pas uniquement dédié aux grandes entreprises. Progressivement, les TPE/PME se l'approprient. Les offreurs de solutions du marché proposent des outils pour les structures à partir de 30 salariés, qui intègrent des modules de gestion des fiches de paie, comme le font les solutions des grandes entreprises.

Avec cette solution, il est possible de décentraliser les principaux processus de gestion des ressources humaines, bénéficiant d'abord le service lui-même. Mais, il est important de noter que les avantages offerts par cette solution dépassent le seul service RH pour devenir un outil propre à la communication interne et permettre alors de rationaliser des procédures relatives à la vie au sein de l'entreprise grâce à un canal de communication sans barrières ni intermédiaires.

La mise en place d'un espace de travail collaboratif au sein de l'entreprise, au-delà de son image attractive et de modernité apporté par son efficacité, a pour avantage principal l'amélioration de la communication interne et la rapidité de transmission des informations. Aussi, il permet d'aligner les



Fuente: <https://humanosytec.wordpress.com/>



objectifs des employés avec les missions de l'entreprise, accroître sa motivation, sa productivité et son implication générale.

Et il s'agit là d'un enjeu primordial. Dans un contexte de crise où le marché de l'emploi étant si tendu que sont véhiculés les idées que le travail est un privilège et que ceux qui travaillent dans l'entreprise sont remplaçables facilement, la satisfaction des équipes est souvent mis de côté.

**Le certificat de signature électronique, comme outil de différenciation**

Les entreprises et administrations publiques sont de plus en plus nombreuses à miser sur l'utilisation d'un certificat de signature électronique pour réaliser des transactions ou s'identifier sur le web. Sur le même principe qu'une carte d'identité, le certificat de signature électronique sécurise les échanges de données en ligne et les protège des utilisations frauduleuses comme le Phising.

S'équiper d'un certificat de signature électronique est facile et accessible à toute entreprise qui souhaite réaliser des transactions sûres et fiables. Mais, pourquoi est-ce important de garantir notre identité sur Internet ?

- Pour la confiance. Etablir une relation de confiance avec des clients, des parties prenantes, est un des principaux problèmes rencontrés par les entreprises sur Internet. Le certificat de signature électronique permet d'être identifier, de garantir la confidentialité des communications et l'intégrité des informations envoyées.
- Pour l'image de marque. L'identité, la confidentialité et l'intégrité que nous donne le certificat de signature électronique augmente la crédibilité de notre entreprise, de notre réputation auprès d'autres entreprises ou de l'Etat.
- Pour le respect de l'environnement. Les échanges numériques diminuent l'utilisation du papier. Prôner l'utilisation du certificat de signature électronique dans le cadre d'une politique Développement Durable est une bonne stratégie de communication qui permet de se différencier de la concurrence.

En conclusion, le certificat de signature électronique facilite la gestion administrative grâce à un gain de temps, une amélioration de la productivité et de l'image de marque.



<http://tic.circulospodemos.info>



Les certificats de signature électronique ne sont pas réservés aux entreprises. Toute institution peut les intégrer dans leur gestion. Par exemple, à Barcelone, ESADE (Ecole Supérieure d'Administration et de Gestion des entreprises), grâce à un partenariat avec Camerfirma, va implanter une Autorité de Certification afin de pouvoir gérer plus facilement les certificats de ses professeurs. Ainsi, le professeur pourra signer les copies des examens sous format électronique. Le certificat sera intégré dans les cartes qu'utilisent les professeurs de l'ESADE, facilitant l'émission des certificats et leur utilisation.

Cela a été rendu possible par un accord souscrit auprès de la CCI de Barcelone (Espagne).

